

# Expression du groupe majoritaire

24 janvier 2022

## Magazine n° 224 - Mars 2025

### Des engagements respectés tout au long du mandat

Les élus de la majorité municipale avaient fait des promesses aux Sébastiennaises et Sébastiennais lors de leur élection en 2020. Tout au long du mandat, nous n'avons eu qu'un seul principe : " dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit ". Comme vous allez pouvoir le constater à la lecture de notre bilan de mandat, les engagements ont été tenus. Dans un contexte de défiance envers la classe politique au niveau national, les élus locaux restent les représentants préférés des Français. Plus de 60 % des concitoyens leur accordent leur confiance, selon la Banque des Territoires. C'est pourquoi, à Saint-Sébastien, les élus travaillent en toute transparence pour servir l'intérêt général. Le cap clair annoncé lors du vote du budget en conseil municipal le 17 décembre 2024, a ainsi rassuré l'inquiétude légitime des Sébastiennais dans un contexte financier difficile, en préservant la qualité des services assurés par la Ville :

- à des tarifs adaptés aux capacités de chacun ;
- tout en investissant dans nos équipements afin de garantir leur modernité et leur efficacité écologique ;
  - en soutenant le tissu associatif de notre ville si précieux pour la qualité de vie des habitants ;
- sans augmenter nos impôts, comme c'est le cas désormais depuis 2016.

### Des politiques publiques ambitieuses et cohérentes

Les élus de la majorité ont répondu aux attentes des Sébastiennais en agissant sur les compétences prioritaires que sont les écoles, la jeunesse, la petite enfance ou encore le sport. Nous avons également investi le champ de l'aide aux plus fragiles, aux aînés mais aussi celui de l'écologie et du développement durable. Depuis 2020, nous préservons des services de qualité en investissant chaque année 8,5 M€ dans nos équipements publics. Un soutien aux associations remis en question par les conseillers municipaux d'opposition Lors du vote du budget 2025, les élus d'opposition se sont abstenus ou ont voté contre. Cette action traduit une vision diamétralement opposée à la nôtre. Car oui, notre majorité assume son soutien aux associations. Sans l'engagement de ces milliers de bénévoles, la qualité de vie de nos concitoyens se trouverait détériorée. Ce sont également ces bénévoles qui contribuent à l'éducation populaire, véhiculent des valeurs d'entraide, de partage et de cohésion.

## Contact

### Cabinet du Maire

Hôtel de ville

Place Marcellin Verbe

44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 08

[Écrire](#)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 17 h 30

Jeudi : 13 h 30 – 17 h 30

■

- [Contact](#)